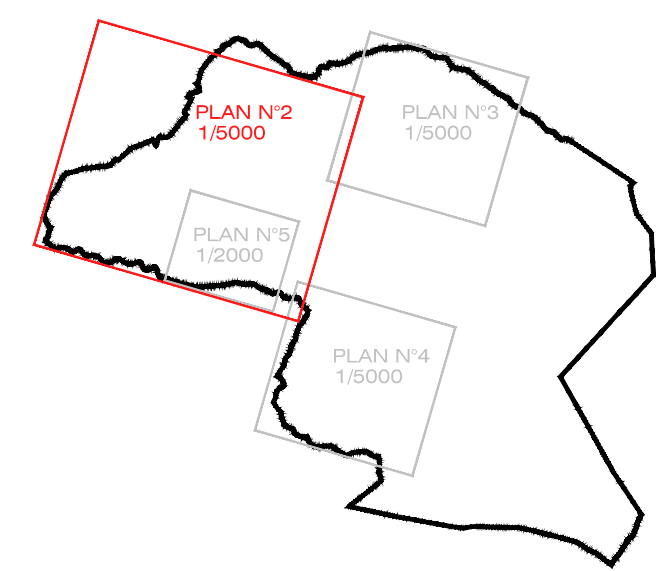


Plan Local d'Urbanisme

(article L 123-19 nouveau du Code de l'urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)

THORENS-GLIERES



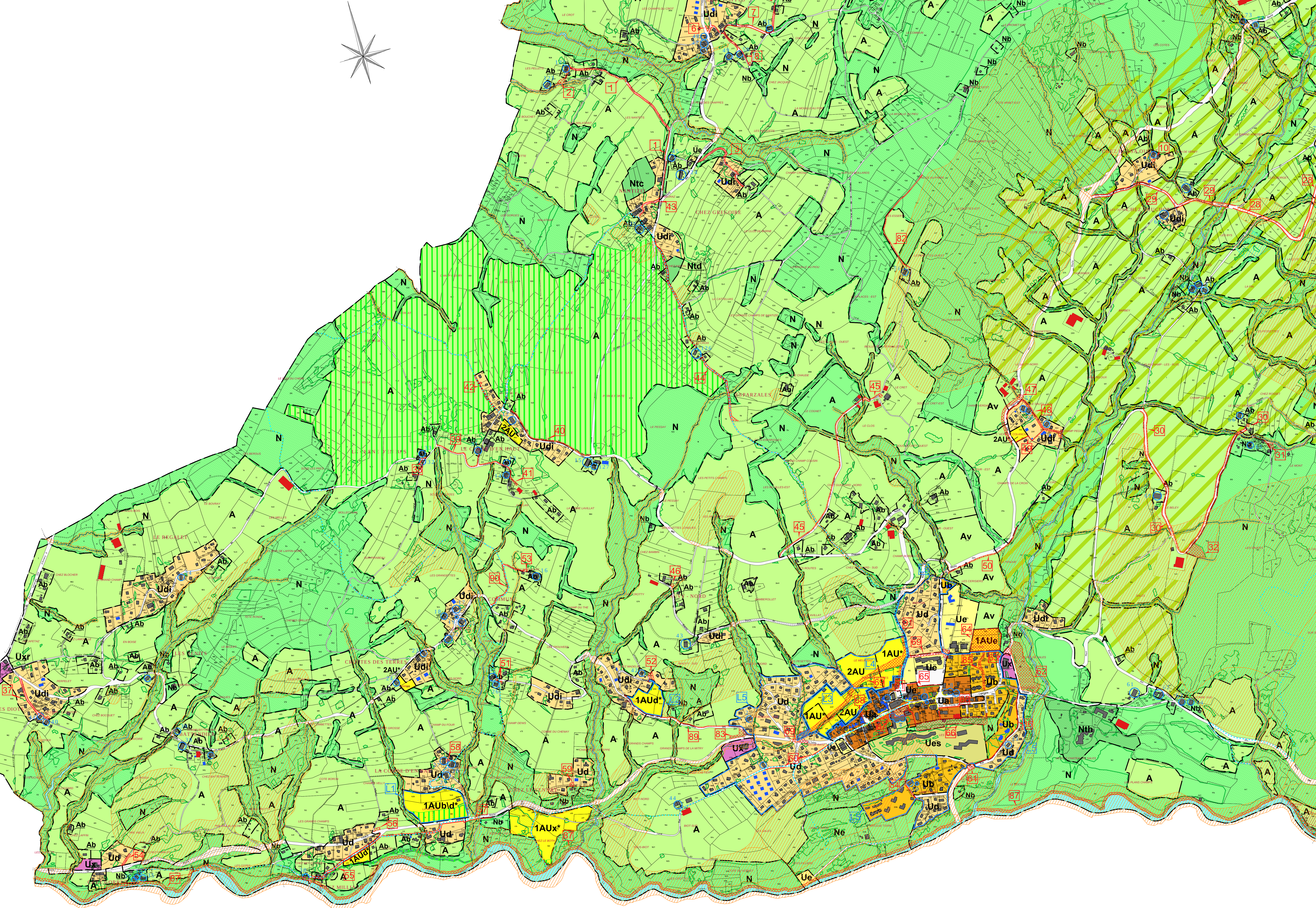
PLAN DE ZONAGE
Secteur Centre
Modification n°1

Ce plan a été certifié conforme par le Président et annexé à la présente délibération du Grand Ansoy du 29 mars 2018 approuvant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune déléguée de Thorens-Glières (Commune de l'Alpage).

PLAN N°2	REVISION PARTIELLE	ELABORATION MODIFICATIONS	MISES A JOUR
ECHELLE N°1 1:5000	N°1 N°2	N°1 Approuvée le 29-03-2018	N°1 N°2
Mise au point N°3	N°3	N°3	N°3
N°4	N°4	N°4	N°4
CONCEPTION B.E. DESSIN FOND CADASTRAL MISE A JOUR DU BATI	SEPTEMBRE 2009	SEPTEMBRE 2009	SEPTEMBRE 2009

LEGENDE	
ZONES URBAINES	
Ua	Centre village
Ub	Secteur périphérique à dominante d'habitat collectif
Ud	Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel
Udi	Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel avec assainissement individuel autorisé
Ue	Secteur d'équipements publics ou d'intérêts collectifs
Ues	Secteur d'équipements publics ou d'intérêts collectifs à vocation santé / médicale
Ux	Secteur d'accueil des activités économiques
Uxr	Secteur d'accueil des activités économiques et touristiques
ZONES A URBANISER	
1AU(0)	Secteur insuffisamment équipé à urbaniser à court et moyen terme : ouverture avec les règles de la zone urbaine correspondante et des orientations d'aménagement si elles existent
2AU	Secteur non équipé à urbaniser à long terme : ouverture par décision du Conseil Municipal et modification du PLU
ZONES AGRICOLES	
A	Secteur agricole
Ab	Sous secteur agricole bâti diffus en zone agricole
Ap	Sous secteur d'activités agricoles à valeur paysagère
Av	Sous secteur agricole de vergers
ZONES NATURELLES ET FORESTIERES	
N	Secteur naturel et forestier
Nb	Sous secteur naturel bâti diffus en zone naturelle
Ne	Sous secteur naturel d'équipements publics ou d'intérêt collectif
Nt	Sous secteur naturel à vocation touristique
Ntc	Sous secteur naturel touristique à vocation de camping
Ntd	Sous secteur naturel à vocation touristique à dominante d'habitat individuel
Nth	Sous secteur naturel à vocation touristique historique
Ns	Sous secteur naturel sensible
INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES	
5	Emplacement réservé
5	Numéro de l'emplacement réservé
1	Emplacement réservé pour la réalisation de logements au titre de l'article L.123-1-5-16° du Code de l'urbanisme
1	Numéro de l'emplacement réservé pour logement

RENSEIGNEMENTS DIVERS	
	Espace boisé non classé à titre d'information
	Éléments paysagers à protéger au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
	Zone humide identifiée au titre de l'article R.123-11-h du Code de l'urbanisme pour son intérêt écologique
	Ordonnement architectural (limite d'implantation du bâti)
	Repérage des bâtiments d'élevage à titre indicatif
	Bâtiment nouveau depuis la dernière mise à jour du cadastre et positionné à titre indicatif
	Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
	Linéaires identifiés au titre de l'article L.123-1-5-7° bis du C U
	Éléments patrimoniaux
	Secteurs soumis à risques naturels identifiés au titre de l'article R.123-11-b du Code de l'urbanisme (risques forts du PPR)
	Carrières et gravières repérées au titre de l'article R.123-11-c du Code de l'urbanisme
	Secteur agricole identifié au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'urbanisme pour son intérêt paysager et/ou écologique
	Sentier de randonnée classé "PDP" au titre de l'article L.123-1-5-6° du Code de l'urbanisme



Liste des EMPLACEMENTS RESERVES pour voiries et équipements publics				
N°	Destination proposée	Localisation	Superficie en m² ou Distance en m	Bénéficiaire
1	Elargissement du Chemin des Pellets	Les Nantets	742 m²	Commune
2	Prolongement du Chemin des Pellets et aire de retournement	Les Pellets	84 m²	Commune
3	Elargissement du Chemin de Chez Grégère	Chez Grégère	289 m²	Commune
4	Aménagement d'une aire pour dépôt des ordures ménagères, arrêt de transport scolaire et cheminement piétons	La Motte-Sud	387 m²	Commune
5	Elargissement du Chemin de la Bivière et aire de retournement	La Bivière	205 m² + 110 m²	Commune
6	Aire de stationnement et aménagement du Carrefour	Les Chappes	308 m²	Commune
7	Elargissement du Chemin des Grives	Les Chappes	389 m²	Commune
8	Elargissement du Chemin de Chez Quillard et aire de retournement	Les Chappes	172 m²	Commune
9	Elargissement de l'axe de la Sapinière et aire de retournement	Les Communs	964 m²	Commune
10	Aire de retournement à l'extrémité du Chemin de la Rousa	Chez Bousa-Cavel	100 m²	Commune
26	Elargissement Route de Chez Bruchon - Route de la Luaz	Les Quartis	628 m²	Commune
27	Elargissement Route de la Luaz - Chemin de Chez Bruchon	Chez Bruchon	610 m²	Commune
30	Elargissement de la Route du Mont avec aire de retournement à son extrémité	Le Boley	1190 m² + 100 m²	Commune
31	Aménagement du croisement Chemin de la Vuata et Chemin du Mont à la Vuata avec aire de retournement	Le Mont	352 m²	Commune
32	Création d'une aire pour stationnement et stockage du bois Route forestière du Mont	Le Boley	2361 m²	Commune
33	Elargissement du Chemin des berts et aire de retournement	Les Dots	250 m²	Commune
34	Aménagement d'un virage au lieu dit "Le Chêne d'en Haut"	Le Chêne d'en Haut	58 m²	Commune
35	Elargissement de la Route du Chêne	Le Chêne d'en Haut	250 m²	Commune
36	Elargissement de la Route du Chêne secteur Haut	Le Chêne d'en Haut	380 m²	Commune
40	Elargissement de l'impasse du Chêne et création d'un accès à une aire de retournement	Le Chêne d'en Haut	290 m²	Commune
42	Elargissement du Chemin des Masses et aire de retournement	Le Chêne d'en Haut	170 m²	Commune
43	Elargissement de la route de Nantzel	Nantzel	138 m²	Commune
44	Elargissement de la Route de l'Esplanade et aire de retournement	Esplanade	172 m²	Commune
45	Elargissement du Chemin du Côté et aire de retournement	Chez Guichard-Nord	835 m²	Commune
46	Création d'une aire de retournement	Bauby-Nord	100 m²	Commune
47	Securisation du Carrefour Route des Fauries / Chemin de la Colanche et aménagement d'une aire pour dépôt des ordures ménagères, arrêt de transport scolaire et cheminement piétons	L'Uche de Colanche	2758 m²	Commune
48	Elargissement du Chemin de la Colanche et aire de retournement	L'Uche de Colanche	204 m² + 287 m²	Commune
49	Création d'un cheminement piétons	L'Uche de Colanche	143 m²	Commune
50	Création d'un cheminement piétons le long de la Route des Fauries	Les Centiers	344 m²	Commune
51	Aires de retournement à l'extrémité du Chemin de la Combe d'en Haut	La Combe	132 m²	Commune
52	Aire de retournement Chemin de Chez Madelin	Chez Madelin	658 m²	Commune
53	Aire de retournement Chemin de Chez Berthierat	Chez Berthierat	120 m²	Commune
54	Elargissement du Chemin de Pré Vieux	Chez Gornet	53 m²	Commune
55	Elargissement du Chemin de Chez Millard et aire de retournement	Chez Millard	348 m²	Commune
56	Securisation du Carrefour et aménagement d'une aire pour dépôt des ordures ménagères	Chez Millard	250 m²	Commune
57	Elargissement du Chemin du Clos des Sauges et prolongement parallèle à la Route de la Filère	Clos des Sauges	485 m²	Commune
58	Aire de retournement	La Combe d'en Haut	160 m²	Commune
59	Aire de retournement à l'extrémité de la Route du Sennat	Chez le Sennat	210 m²	Commune
60	Elargissement de la Route de Biot	Chez-Lieu	151 m²	Commune
61	Aménagement du Carrefour Rue du Capitaine Angot / Rue de la Javelonne et sécurisation des piétons	Chez-Lieu	950 m²	Commune
62	Création d'une aire de stationnement	Chez-Lieu	10064 m²	Commune
63	Aménagement du Carrefour Rue du Capitaine Angot / Route des Glières	Chez-Lieu	707 m²	Commune
64	Aire pour la réalisation d'équipements publics à vocation scolaire	Chez-Lieu	9718 m²	Commune
65	Aménagement pour cheminement piétons Place d'Esplanade	Chez-Lieu	9718 m²	Commune
66	Liaison piétons	Chez-Lieu	7978 m²	Commune
67	Aménagement de la Place du 14 juillet avec cheminement piétons	Chez-Lieu	2193 m²	Commune
68	Liaison de la Place du Commerce vers "Le Bognon"	Chez-Lieu	181 m²	Commune
69	Création d'une voie nouvelle de contournement du Centre	Chez-Lieu	13387 m²	Commune
70	Création d'une liaison entre le Chemin du Côté et le Chemin des Côtés-Arrière à la Borne	Les Esports	480 m²	Commune
71	Aménagement du carrefour et de l'aire pour dépôt des ordures ménagères	La Motte	938 m²	Commune
72	Création d'une liaison piétons Chemin des Grosses Terres / Impasse des Sages	Chez Pacour	169 m²	Commune
73	Création d'une voirie Rue du Verger	Les Firs	156 m²	Commune
74	Elargissement de la Rue du Capitaine Angot	Chez-Lieu	383 m²	Commune
75	Aménagement des berges de la Filère avec confortements ponctuels, voies piétons, parcours de découverte, etc.	La Filère	13680 m²	C.C.P.P.
76	Aménagement pour stationnements Rue du Pré de Foire	Chez-Lieu	85 m²	Commune
77	Création d'un cheminement piétons	La Motte	545 m²	Commune
78	Elargissement du chemin rural de Laffin à Chez Berthierat	La Commune	275 m²	Commune
79	Aménagement de voirie et stationnements	Chez-Lieu	180 m²	Commune

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES pour logements sociaux.			
Servitude pour logement au titre de l'article L.123-1-5-16°	Nombre et destination des logements à réaliser	Localisation	Surface de la zone
L1	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS	LA COMBE D'EN BAS	27 102 m²
L2	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS	CHEZ GAVEL	12 020 m²
L3	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS	CHEZ-LIEU	34 403 m²
L4	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS/PLAI	CHEZ-LIEU	36 559 m²
L5	Se référer au règlement, pièce n°4, du PLU	CHEZ-LIEU	

LISTE DES BATIMENTS REPERES PATRIMONIAUX		
N° au plan	N° parcelle	Localisation
1	985	CHAMP CHETIER
2	1096	LE BOSSON-SUD
3	2549	CHEZ-LIEU
4	2556	CHEZ-LIEU
5	801	CHEZ-LIEU (ville de Sion)
6	842	CHEZ-LIEU
7	2782-2781-2782-2785	CHEZ-LIEU
8	962	CHEZ PACOUR
9	904	LES COMBES
10	231	LE CHENE D'EN HAUT
11	240-1801	LE CHENE D'EN HAUT
12	245-1106	LE CHENE D'EN HAUT
13	255	LE CHENE D'EN HAUT
14	389-1015-1815-1814	CHEZ BERTHIERAT
15	381-385	LAFIN
16	389-1618	LAFIN
17	389	LAFIN
18	372-373	LAFIN
19	360-361	LAFIN
20	1867	CROTTE DES TERRES
21	453-454-455	LA COMBE
22	451-452	LA COMBE
23	555-556	LA COMBE D'EN BAS
24	553-554-555	LA COMBE D'EN BAS
25	565-569	LA COMBE D'EN BAS
26	491	CHEZ MILLARD
27	220	LE CHENE D'EN HAUT
28	181-1504	LE CHENE D'EN BAS
29	1892-1497	LE CHENE D'EN BAS
30	1441	LE REGLET
31	785-786-1176	CHEZ CORREZ
32	797	CHEZ CORREZ
33	1175	CHEZ CORREZ
34	742	CHAMP BATTENDIER
35	904-2107	CHAMP BATTENDIER
36	2136	LES DOTS
37	2135	LES DOTS
38	1862-1863	CHEZ MADLIN
39	1723	BAUVY-NORD
40	960-869-2100	LE BOY
41	1109	NANTZEL
42	2716	LES CHAPPEES
43	2717-2849-2850	LES CHAPPEES
44	2507	LES CHAPPEES
45	2136	LES CHAPPEES
46	1794	LES CHAPPEES
47	2146	LES CHAPPEES
48	1761-1771-1776-1778-1779-1780	LES CHAPPEES
49	2386-2389	LA BEVIERE
50	2238-2038	LA MOTTE-SUD
51	2237-2381	LA MOTTE-SUD
52	179-2542	LES CROTTEES-OUEST

Plan Local d'Urbanisme
(article L.123.19 nouveau du Code de l'Urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)

THORENS-GLIERES

PLAN DE ZONAGE
CHEF-LIEU
Modification n°1

Dossier conforme par le Président et annexé à la présente délibération du Grand Arnsney du 29 mars 2018 approuvant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune déléguée de Thorens-Glières (Commune de Filères).

La Présidente,
Jenny Leu Rosault

PLAN N°2	REVISION PARTIELLE	ELABORATION	MISES A JOUR
		MODIFICATIONS	
ECHELLE 1/2000	N°1	N°1	N°1
Mise au point	N°2	N°2	N°2
	N°3	N°3	N°3
	N°4	N°4	N°4
CONCEPTION	B.E. DESSIN	FOND CADASTRAL	MISE A JOUR DU BATI
REDACTION Le 01/03/2018 Jenny Leu Rosault 14/03/2018 Jenny Leu Rosault 14/03/2018 Jenny Leu Rosault	B.E. DESSIN Le 01/03/2018 Jenny Leu Rosault 14/03/2018 Jenny Leu Rosault 14/03/2018 Jenny Leu Rosault	FOND CADASTRAL Cadastrastre 2007	MISE A JOUR DU BATI Septembre 2009
Origine : Cadastre de la Haute-Savoie (Cadastrastre 2007) - Révisé par Jenny Leu Rosault			

LEGENDE

ZONES URBAINES

- Ua** Centre village
- Ub** Secteur périphérique à dominante d'habitat collectif
- Ud** Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel
- Udi** Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel avec assainissement individuel autorisé
- Ue** Secteur d'équipements publics ou d'intérêts collectifs
- Ues** Secteur d'équipements publics ou d'intérêts collectifs à vocation santé / médicale
- Ux** Secteur d'accueil des activités économiques

ZONES A URBANISER

- 1AU(i)** Secteur insuffisamment équipé à urbaniser à court et moyen terme : ouverture avec les règles de la zone urbaine correspondante et des orientations d'aménagement si elles existent
- 2AU** Secteur non équipé à urbaniser à long terme : ouverture par décision du Conseil Municipal et modification du PLU

ZONES AGRICOLES

- A** Secteur agricole
- Ab** Sous secteur agricole bâti diffus en zone agricole
- Av** Sous secteur agricole de vergers

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

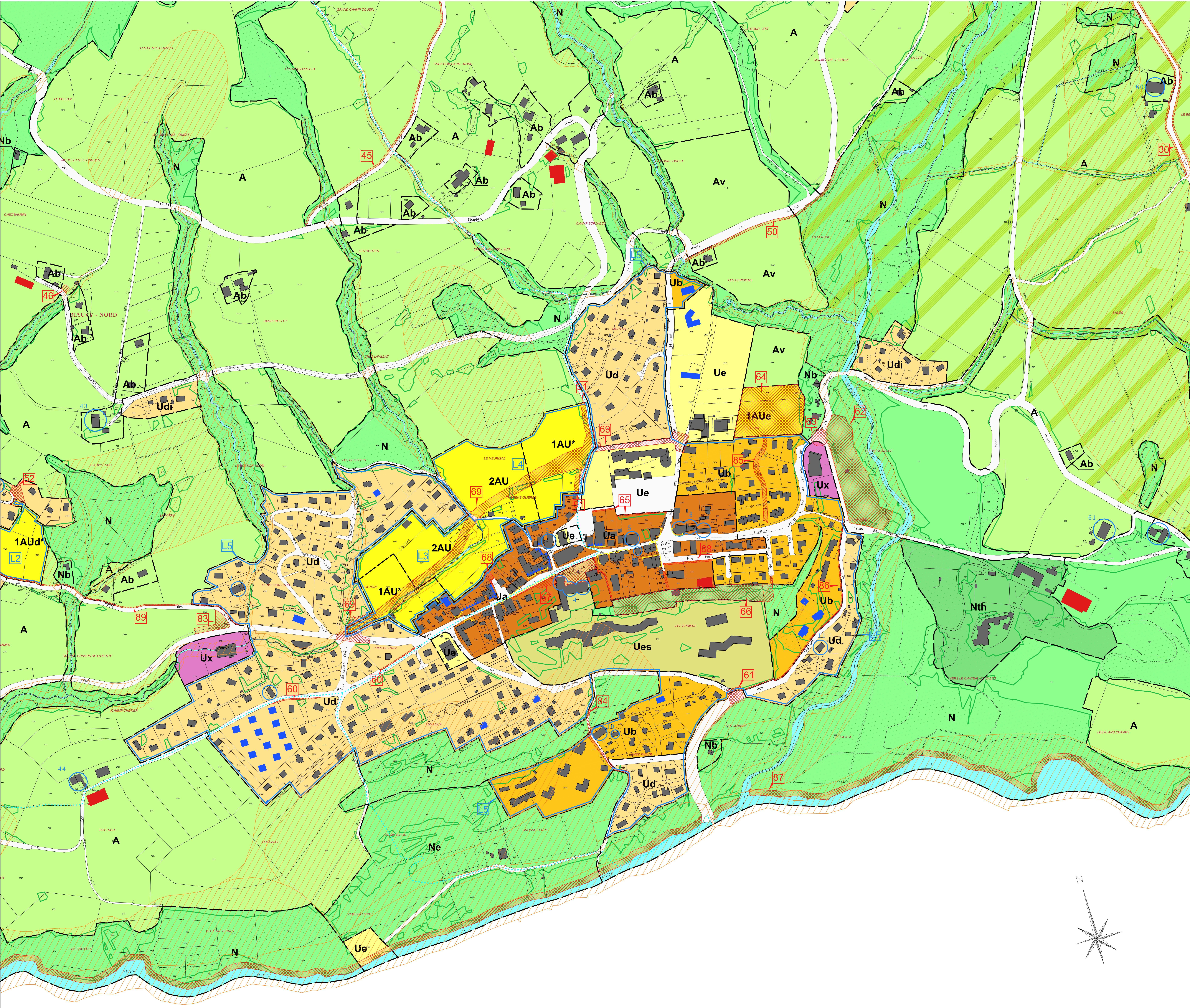
- N** Secteur naturel et forestier
- Nb** Sous secteur naturel bâti diffus en zone naturelle
- Ne** Sous secteur naturel d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Nth** Sous secteur naturel à vocation touristique historique

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé**
- 5** Numéro de l'emplacement réservé
- Emplacement réservé pour la réalisation de logements au titre de l'article L.123-1-5-16° du Code de l'Urbanisme**
- L1** Numéro de l'emplacement réservé pour logement

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé non classé à titre d'information**
- Ordonnancement architectural (limite d'implantation du bâti)**
- Repérage des bâtiments d'élevage à titre indicatif**
- Bâtiment nouveau depuis la dernière mise à jour du cadastre et positionné à titre indicatif**
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation**
- Linéaires identifiés au titre de l'article L.123-1-5-7° bis du C U**
- 5** Eléments patrimoniaux
- Secteurs soumis à risques naturels identifiés au titre de l'article R.123-11-b du Code de l'Urbanisme (risques forts du PPR)**
- Secteur agricole identifié au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme pour son intérêt paysager et/ou écologique**
- Sentier de randonnée classé "PDIPR" au titre de l'article L.123-1-5-6° du Code de l'Urbanisme**



Liste des EMPLACEMENTS RESERVES pour voiries et équipements publics				
N°	Destination projetée	Localisation	Superficie en m² ou Distance en m	Bénéficiaire
39	Elargissement de la Route du Mont avec aire de retournement à son extrémité	Le Beley	1190 m² + 100 m	Commune
45	Elargissement du Chemin du Crêt et aire de retournement	Chez Guichard-Nord	835 m²	Commune
46	Création d'une aire de retournement	Bauby-Nord	100 m²	Commune
50	Création d'un cheminement piéton le long de la Route des Fleuries	Les Carrières	344 m	Commune
52	Aire de retournement Chemin de Chez Madelin	Chez Madelin	666 m²	Commune
60	Elargissement de la Route de Biot	Chez-Lieu	151 m	Commune
61	Aménagement du Carrefour Rue du Capitaine Anjol / Rue de la Javelonne et sécurisation des piétons	Chez-Lieu	907 m²	Commune
62	Création d'une aire de stationnement	Chez-Lieu	10094 m²	Commune
63	Aménagement du Carrefour Rue du Capitaine Anjol / Route des Grèbles	Chez-Lieu	707 m²	Commune
64	Aire pour la réalisation d'équipements publics à vocation scolaire	Chez-Lieu	8718 m²	Commune
65	Aménagement pour cheminement piétons Place d'Isardes	Chez-Lieu	128 m²	Commune
66	Liaison piétons	Chez-Lieu	7978 m²	Commune
67	Aménagement de la Place du 14 juillet avec cheminement piétons	Chez-Lieu	2193 m²	Commune
68	Liaison de la Place du Commerce vers "La Bignon"	Chez-Lieu	191 m²	Commune
69	Création d'une voie nouvelle de contournement du Centre	Chez-Lieu	13367 m²	Commune
83	Aménagement du carrefour et de faire pour dépose ordures ménagères	La Miry	938 m²	Commune
84	Création d'une liaison piétons Chemin des Grosses Terres / Impasse des Sapins	Chez Paur	169 m	Commune
85	Création d'une voirie Rue du Verger	Les Fins	156 m	Commune
86	Elargissement de la Rue du Capitaine Anjol	Chez-Lieu	383 m	Commune
87	Aménagement des berges de la Filère avec confortements ponctuels, voies piétonnes, parcours de découverte, etc.	La Filère	13688 m	C.C.P.F.
88	Aménagement pour stationnements Rue du Pât de Foire	Chez-Lieu	85 m	Commune
89	Création d'un cheminement piétons	La Miry	545 m	Commune
91	Aménagement de voirie et stationnements	Chez-Lieu	100 m	Commune

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES pour logements sociaux.

Servitude pour logement au titre de l'article L.123-1-5-16°	Nombre et destination des logements - réaliser	Localisation	Surface de la zone
L2	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS	CHEZ GAVEL	12 029 m²
L3	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS	CHEZ-LIEU	34 403 m²
L4	25% de logements sociaux de la surface de plancher réalisée à usage d'habitat de type PLUS/PLAI	CHEZ-LIEU	36 559 m²
L5	Se référer au règlement, pièce n°4, du PLU	CHEZ-LIEU	

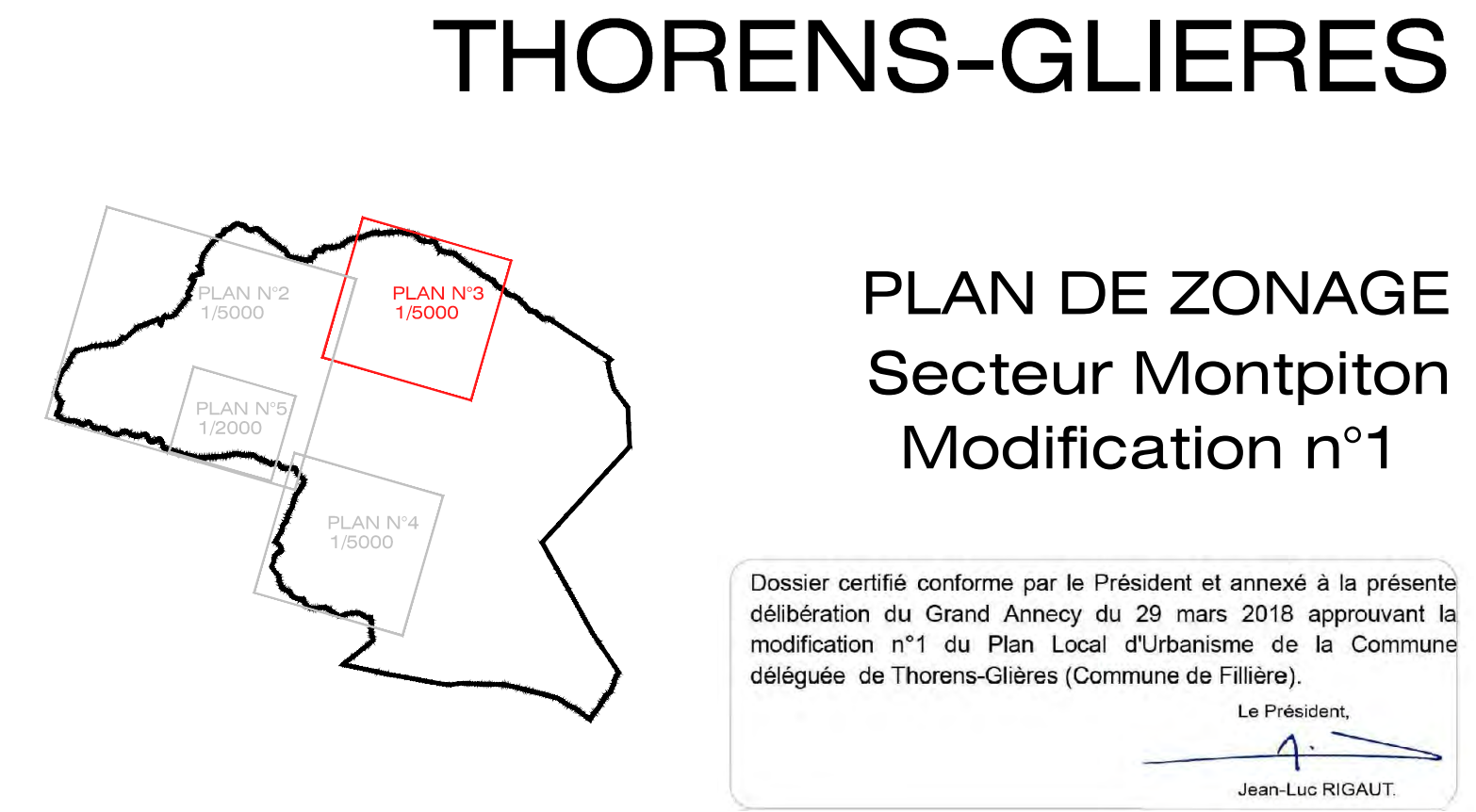
LISTE DES BATIMENTS REPERES PATRIMONIAUX

Ni	Ni parcelle	Localisation
1	983	CHAMP CHETIER
2	1096	LE BOISSON-SUD
3	2549	CHEZ-LIEU
4	2556	CHEZ-LIEU
5	811	CHEZ-LIEU (N° de Sane)
6	845	CHEZ-LIEU
8	2748-2741-2742-2745	CHEZ-LIEU
10	952	CHEZ PAUR
11	924	LES COMBES
43	1723	BAUBY-NORD
44	988-989-2100	LE BIOT
60	498	LE BELEY
61	586	LA COMBE-SUD 38m
62	588-591	LA COMBE-SUD 38m

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme

(article L 123.19 nouveau du Code de l'Urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)



PLAN N°3	REVISION PARTIELLE	ELABORATION	
		MODIFICATIONS	MISES A JOUR
ECHELLE 1/5000	N°1	N°1 Approuvée le :29-03-2018	N°1
Mise au point	N°2	N°2	N°2
	N°3	N°3	N°3
	N°4	N°4	N°4
CONCEPTION Bernard LEMAIRE Architecte-Urbaniste	B.E. DESSIN TECTA	FOND CADASTRAL Cadastre 2007	MISE A JOUR DU BATI Septembre 2009
Origine Cadastre (C) Droits de rétat réservés - Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite			

LEGENDE

ZONES URBAINES

Udi

Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel avec assainissement individuel autorisé

ZONES A URBANISER

1AU(i)

Secteur insuffisamment équipé à urbaniser à court et moyen terme : ouverture avec les règles de la zone urbaine correspondante et des orientations d'aménagement si elles existent

2AU

Secteur non équipé à urbaniser à long terme : ouverture par décision du Conseil Municipal et modification du PLU

ZONES AGRICOLES

A

Secteur agricole

Ab

Sous secteur agricole bâti diffus en zone agricole

Ap

Sous secteur d'activités agricoles à valeur paysagère

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N

Secteur naturel et forestier

Nb

Sous secteur naturel bâti diffus en zone naturelle

Ne

Sous secteur naturel d'équipements publics ou d'intérêt collectif

Ntc

Sous secteur naturel touristique à vocation de camping

Ns

Sous secteur naturel sensible

INFRASTRUCTURES ET EMPLACEMENTS RESERVES

Emplacement réservé

5

Numéro de l'emplacement réservé

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Espace boisé non classé à titre d'information

Eléments paysagers à protéger au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme

Zone humide identifiée au titre de l'article R.123-11-h du Code de l'Urbanisme pour son intérêt écologique

Repérage des bâtiments d'élevage à titre indicatif

Bâtiment nouveau depuis la dernière mise à jour du cadastre et positionné à titre indicatif

Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation

5

Eléments patrimoniaux

Secteurs soumis à risques naturels identifiés au titre de l'article R.123-11-b du Code de l'Urbanisme (risques forts du PPR)

Carrières et gravières repérées au titre de l'article R.123-11-c du Code de l'Urbanisme

Secteur agricole identifié au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme pour son intérêt paysager et/ou écologique

Remontées mécaniques (à titre indicatif)

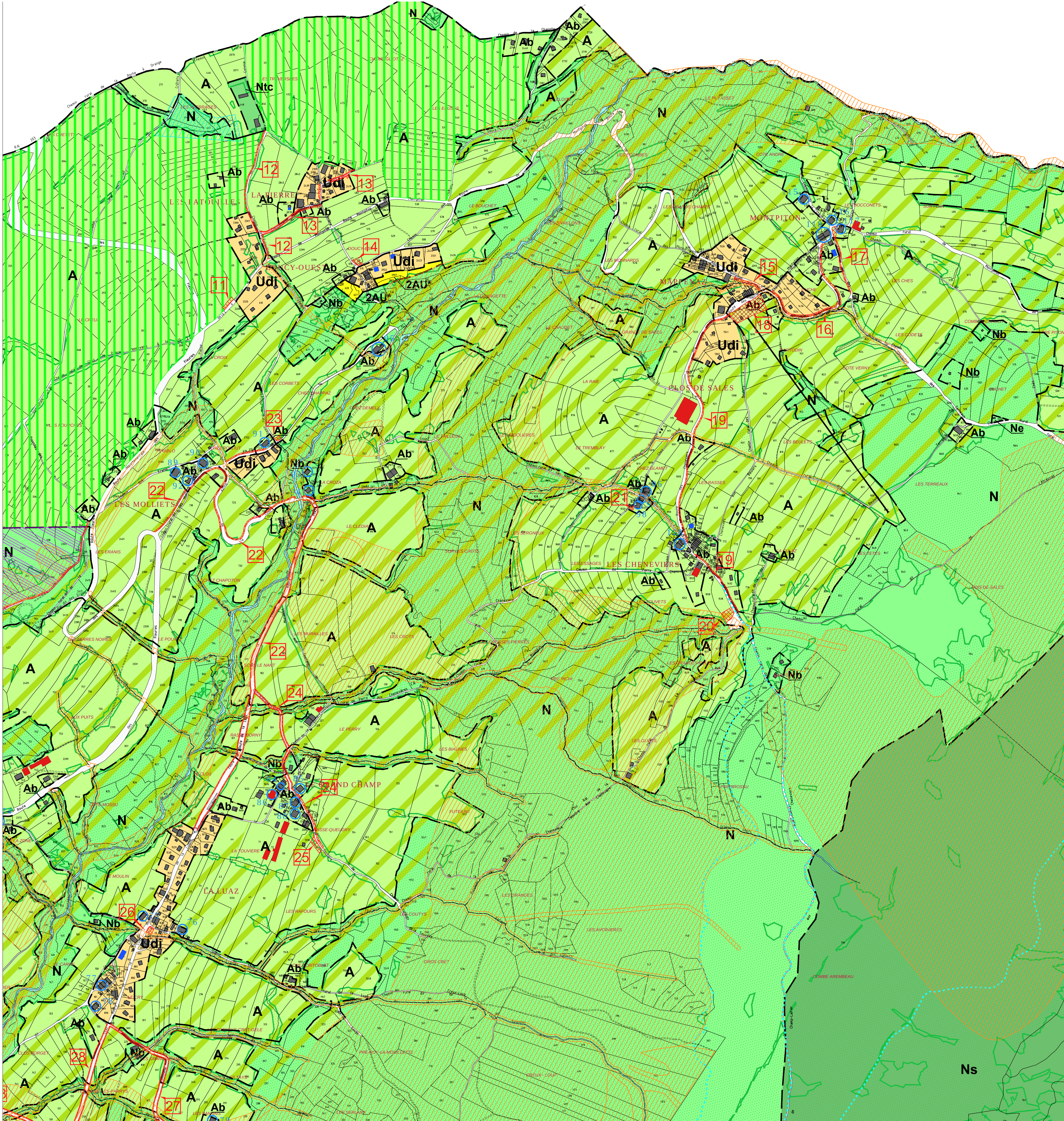
Sentier de randonnée classé "PDIPR" au titre de l'article L. 123-1-5-6° du Code de l'Urbanisme

LISTE DES BATIMENTS REPERES PATRIMONIAUX

N° au plan	N° parcelle	Localisation
74	1943	AU PONT DE LA ZONE
75	7	LA LUAZ
76	1241	LA LUAZ
77	179-180-740	LA LUAZ
78	182	LA LUAZ
79	290	LES BANNAIS
84	66	LA TOUVIERE
85	120	LA TOUVIERE
86	61-67-68-1360-1361	LA TOUVIERE
87	1695	LA TOUVIERE
88	1523	LA TOUVIERE
89	707	LES MOLLiets
90	2788	LES MOLLiets
91	680	LES MOLLiets
92	705	LES MOLLiets
93	1375	LES MOLLiets
94	1745	LES MOLLiets
95	655	DOUCY-OUEST
96	1003-1236	CHEZ GLAMET
97	1025-1026-1223	CHEZ GLAMET
98	1024	CHEZ GLAMET
115	435	MONTPITON
116	427	MONTPITON
117	565	MONTPITON
118	428-429-432	MONTPITON
128	994-996-997	LES CHENEVIERS

Liste des EMBLEMENTS RESERVES pour voiries et équipements publics

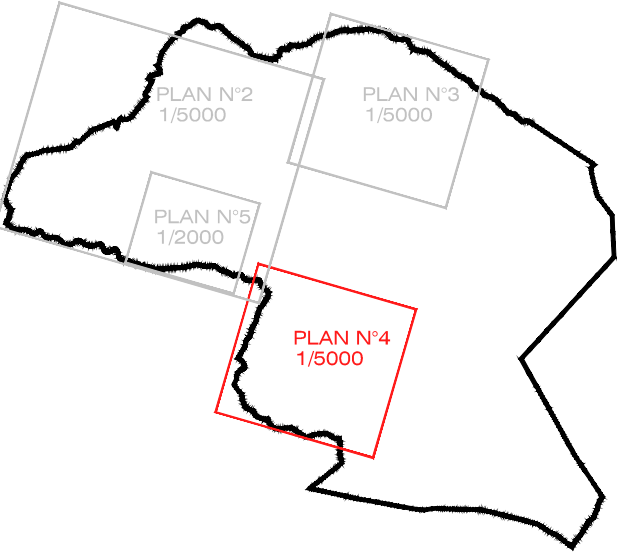
N°	Destination projetée	Localisation	Superficie en m² ou Distance en ml	Bénéficiaire
11	Agrandissement de l'aire pour ordures ménagères à Doucy-Ouest	Doucy-Ouest	282 m²	Commune
12	Elargissement du Chemin de la Colonie	Les Patouilles	353 ml	Commune
13	Elargissement de la Route de la Pierre et aire de retournement	La Pierre	292 ml	Commune
14	Aire de retournement Chemin de Doucy (agrandissement)	Doucy-Est	224 m²	Commune
15	Stationnement en épis à Mappenaz	Mappenaz	75 ml	Commune
16	Elargissement de la Route de Montpiton	Montpiton	410 ml	Commune
17	Elargissement du Chemin des Terreaux et du virage Route de Montpiton	Montpiton	197 ml	Commune
18	Stationnement pour départ randonnées et téléski	Mappenaz	3281 m²	Commune
19	Elargissement de la Route des Cheneviers	Les Cheneviers	850 ml	Commune
20	Extension de l'aire de stationnement pour départ randonnées	Les Cheneviers	711 m²	Commune
21	Aire de retournement à l'extrémité du Chemin de Chez Glamet	Les Cheneviers	73 m²	Commune
22	Elargissement de la Route de la Luaz	Les Molliets	1650 ml	Commune
23	Elargissement du Chemin de chez Rolliut et aire de retournement	Les Molliets	110 ml + 130 m²	Commune
24	Elargissement du Chemin de la Touvière	Le Grand Champ	474 ml	Commune
25	Création d'une aire pour stationnement et stockage du bois	Le Grand Champ	479 m²	Commune
26	Aménagement d'une aire pour dépôt des ordures ménagères, arrêt de transport scolaire et stationnement	La Luaz	238 m²	Commune
27	Elargissement du Chemin des Communal et aire de retournement	Les Quarts	520 ml	Commune
28	Elargissement Route de Chez Bruchon - Route de la Luaz	Les Quarts	628 ml	Commune



Plan Local d'Urbanisme

(article L 123.19 nouveau du Code de l'Urbanisme / Loi "S.R.U." du 13/12/2000)

THORENS-GLIERES



PLAN DE ZONAGE

Secteur Usillon

Modification n°1

Dossier certifié conforme par le Président et annexé à la présente délibération du Grand Ancey du 29 mars 2018 approuvant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune déléguée de Thorens-Glières (Commune de Filière).

Le Président,
Jean-Luc RIGAUT.

PLAN N°4			ELABORATION							
	REVISION PARTIELLE		MODIFICATIONS		MISES A JOUR					
ECHELLE 1/5000	N°1		N°1	Approuvée le :29-03-2018		N°1				
	N°2		N°2			N°2				
Mise au point	N°3		N°3			N°3				
	N°4		N°4			N°4				
CONCEPTION		B.E. DESSIN		FOND CADASTRAL		MISE A JOUR DU BATI				
 Bernard LEMAIRE Architecte-Urbaniste Le trait d'union Parc ALTAIS rue Adrasée 74550 Chavanod Tél : 04.50.08.04.20		 Parc d'Activités de la Callee 74550 Albonze-la Callee Tél : 04.50.08.04.20		Cadastré 2007		Septembre 2009				
Origine Cadastre (C) Droits de l'état réservés - Diffusion R.G.D. 74 - Reproduction interdite							Sûlvi par NIS - Fichier AutoCad - 2009 010 PLUPLU5000		le 21.01.2014	

LEGENDE

ZONES URBAINES

- Udi

Secteur périphérique à dominante d'habitat individuel avec assainissement individuel autorisé
- Ux

Secteur d'accueil des activités économiques

ZONES AGRICOLES

- A

Secteur agricole
- Ab

Sous secteur agricole bâti diffus en zone agricole

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N

Secteur naturel et forestier
- Nb

Sous secteur naturel bâti diffus en zone naturelle
- Ne

Sous secteur naturel d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- Nt

Sous secteur naturel à vocation touristique
- Ntc

Sous secteur naturel touristique à vocation de camping
- Ns

Sous secteur naturel sensible

INFRASTRUCTURES ET EMBLEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé
- 5

Numéro de l'emplacement réservé

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Espace boisé non classé à titre d'information
- Eléments paysagers à protéger au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme
- Repérage des bâtiments d'élevage à titre indicatif
- Bâtiment nouveau depuis la dernière mise à jour du cadastre et positionné à titre indicatif
- 5

Eléments patrimoniaux
- Secteurs soumis à risques naturels identifiés au titre de l'article R.123-11-b du Code de l'Urbanisme (risques forts du PPR)
- Sentier de randonnée classé "PDIPR" au titre de l'article L. 123-1-5-6° du Code de l'Urbanisme

LISTE DES BATIMENTS REPERES PATRIMONIAUX

N° au plan	N° parcelle	Localisation
99	433	LE MARTINET
100	72-74	LE MARTINET
101	50	LES VIONS
102	183-184	LA LOUVATIERE-SUD
103	239	LA LOUVATIERE-SUD
104	244	ESSERTS DE VIRAY
105	252	ESSERTS DE VIRAY
106	828	ESSERTS DE VIRAY
107	1564-1701	NANT SEC
108	1405	NANT SEC
109	1709	NANT SEC
110	884	LA VERRERIE
111	1096-1722	LA VERRERIE
112	1723	LA VERRERIE
113	1720	LA VERRERIE Colonie
114	639	LA VERRERIE Colonie

Liste des EMBLEMENTS RESERVES pour voiries et équipements publics

N°	Destination projetée	Localisation	Superficie en m² ou Distance en ml	Bénéficiaire
33	Création d'une aire de retournement	Les Combes d'Usillon	112 m²	Commune
34	Création d'une aire pour ordures ménagères et stockage du bois	Usillon	1028 m²	Commune
35	Aménagement d'une aire pour arrêt de transport scolaire et cheminement piétons	Usillon	102 ml	Commune
36	Elargissement du Chemin de la Courtine et aire de retournement	Usillon	174 ml + 65 m²	Commune
70	Aire de retournement	La Taillée	253 m²	Commune
71	Elargissement du Chemin de la Tour	Nant-Sec	395 ml	Commune
72	Elargissement du Chemin de la Louvatière jusqu'au Chemin de la Tour	Plan-Bois	376 ml	Commune
73	Aménagement du Carrefour Route de la Verrerie / Route des Glières	Le Vernet	906 m²	Commune
74	Elargissement de la Route de la Verrerie	La Verrerie	548 ml	Commune
75	Elargissement Route du Jourdil	La Verrerie	164 ml	Commune
76	Aire de retournement à l'extrémité de la Route du Jourdil	La Verrerie	269 m²	Commune
77	Aire de stationnement Route de la Diau	Les Covagnes	1343 m²	Commune
81	Création d'une liaison entre le Chemin de la Louvatière et le Chemin de la Pierre	La Pierre	197 ml	Commune de la Pierre
87	Aménagement des berges de la Filière avec confortements ponctuels, voies piétonnes, parcours de découverte, ect...	La Filière	13680 ml	C.C.P.F.

